

Corserey
Noréaz
Prez-vers-Noréaz

LE PREZ

texte

Informations communales
Commune de Prez



SOMMAIRE

Message du Syndic	3 / 4
Message du Président du Conseil général	5
Dicastères et commissions	
Budget 2023 et comptes 2022	6 / 7
Réseau routier	8
Alimentation en eau et Charte des Jardins	9
Des p'tits trous... projet pilote	10 / 11
L'Accueil extrascolaire Le P'tit Paradis, 10 ans déjà	12 / 13
En faire plus pour les seniors!	14
Informations communales	
Publications de l'administration	15 / 16 / 17 / 18 / 19
La parole à ...	
Roger Freiburghaus, un retraité actif	20 / 21
Vie villageoise	
Félicitations	22
Théâtre de la Troupe Les Evadés	23
Place aux sociétés locales	24 / 25
Marché villageois	26 / 27
Informations régionales	
BRA	28
Le grand retour du bois	29
Memento	
Horaires d'ouverture	30
Calendrier des événements à venir	31

Impressum

Tirage	1'050 exemplaires
Édition	Autorités communales Commission de l'information - Mattia Bosco - Pierre Bovet - Claudine Perroud - Mario Ramalho - Véronique Robatel
Photos	Alain Wicht La Liberté Aldo Ellena La Liberté Pierre Bovet
Mise en page	Graphé-ine - Sarah et Patrick Catillaz
Impression	Imprimerie MTL

Administration communale

Adresse	Route de Fribourg 19 - 1746 Prez-vers-Noréaz T +41 26 470 40 20 - commune@prez.ch
---------	---

Pour vous informer et rester informés, consultez le site internet de la commune : www.prez.ch



La commune fusionnée de Prez date du 1^{er} janvier 2020. Après près de 3 ans et demi, nous avons abordé le Syndic David Bonny pour nous donner ses impressions.

Comment jugez-vous la fusion après 3 ans et demi de vie de la nouvelle commune ?

Ces trois premières années n'ont pas été faciles. Par exemple, nous avons connu des soucis de personnel. Les organigrammes prévus lors de l'élaboration de la fusion étaient une chose, mais la mise en pratique en fut une autre. Nous avons dû, par exemple, développer rapidement un service technique capable de gérer les infrastructures. Le défi informatique liant les trois anciennes communes de Corserey, Noréaz et Prez-vers-Noréaz a aussi été très important. Le Conseil communal n'a pas compté son temps et son énergie afin de tout mettre en œuvre pour répondre à la mise sur pied de la nouvelle commune, mais aussi aux attentes de la population et du Conseil général composé de 30 membres.

Il faut souligner qu'avant la fusion il y avait 7 membres au Conseil communal de Prez-vers-Noréaz, 5 à Noréaz et 5 à Corserey, soit 17 et aujourd'hui, le Conseil communal de la nouvelle commune de Prez se résume à 7 membres, appuyés par l'administration, pour effectuer sa mission.

La pandémie mondiale du Covid-19, pendant 2 années consécutives, nous a aussi fortement compliqué les choses et perturbés dans notre organisation communale. Avec le recul, les informations que nous recevions étaient très alarmistes. En effet, par exemple, le 30 mars 2020, nous avons reçu, via un e-mail des autorités, un document expliquant comment faire lorsque nous étions confrontés à un décès ou sur la façon de s'y préparer avec la liste complète des pompes funèbres établies dans le canton de Fribourg. La situation était alarmante et tendue. Elle a été prise avec

sérieux et il a fallu vivre avec cette situation. Un organe Communal de Conduite de Prez a été mis sur pied afin de gérer la situation sur le plan communal.

Aujourd'hui, une nouvelle menace est bien présente depuis le commencement de la guerre en Ukraine : il s'agit d'une crise énergétique. Le scénario d'un black-out au plan national est évoqué et la commune doit faire face à une telle menace. Un point de rencontre d'urgence « PRU » a été organisé à l'administration communale et la population a été prévenue. Espérons que tout cela sera inutile, mais seul l'avenir nous le dira.

Au niveau de la commune, les sociétés ont collaboré lors de certains événements (1^{er} août, giron 2022 à Noréaz, concerts, Noël des Aînés, ...), les citoyen·ne·s des trois villages ont eu l'occasion de se rencontrer et d'échanger à divers moments ; c'est réjouissant pour la vie de notre Commune.

Qu'en est-il de certaines infrastructures communales ?

Nos infrastructures scolaires sont fonctionnelles, mais vétustes pour la plupart. Nous réalisons aussi de trop nombreux transports d'élèves en bus scolaires tous les jours et cela a un certain coût. Un projet communal de nouvelles infrastructures est en réflexion. Il consiste à centraliser l'école sur le site actuel de l'école à Prez-vers-Noréaz, en construisant un nouveau complexe scolaire, sportif et culturel ; ce projet sera un plus pour les élèves, les familles, les sociétés, mais aussi pour toute la population. Il nous paraît aberrant de rénover les anciens bâtiments scolaires vétustes qui connaîtront, pour certains, une nouvelle affectation. L'accueil extrascolaire (AES) sera aussi présent sur le site choisi.

Cette nouvelle réalisation centralisée de la commune de Prez se concrétisera sans les élèves de la commune de Ponthaux, ce qui explique les discussions autour du cercle scolaire. Et de son côté, la commune de Ponthaux a fait savoir, via la presse, qu'elle ne souhaitait plus poursuivre l'aventure avec notre cercle scolaire dans un avenir proche, mais avec celui de Grolley. Chaque commune

a son propre projet qui diffère l'un de l'autre, ce qui marquera prochainement la fin de cette collaboration intercommunale. Le Conseil général est régulièrement informé de la situation.

Et pour la vie villageoise ?

Pour la suite, le Conseil communal souhaite un échange avec la population autour d'une verrée de l'amitié qui sera organisé, cet automne, dans les 3 villages. Une information suivra à ce sujet. L'assemblée communale, sous son ancienne formule, n'existant plus, il est important pour le Conseil communal de maintenir le contact avec la population.

De plus, le Conseil communal veut donner la parole aux citoyen·ne·s après plus de 3 ans de vie commune.

En effet, le territoire communal est vaste, la population est relativement élevée et les problèmes que nous vivons, toutes et tous, peuvent être multiples.

Pour cette raison, le Conseil communal invite toutes les personnes qui ont des doléances, des demandes particulières, des remarques ou encore des critiques, à ne pas hésiter à les formuler à l'égard de la Commune et de bien vouloir les faire, par écrit, par e-mail à : commune@prez.ch ou par courrier à : Administration communale, Route de Fribourg 19, 1746 Prez-vers-Noréaz.

Seuls les envois avec les coordonnées complètes de leur expéditeur seront examinés avec bienveillance et une réponse y sera apportée dans les meilleurs délais.

Pour conclure, le Conseil communal souhaite, à toutes et à tous, un bel été et se réjouit de vous rencontrer prochainement !

David Bonny
Syndic



Le Conseil communal et le Conseil général, lors de la visite des bâtiments communaux.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL



Chères habitantes et Chers habitants de Prez,

Depuis la fin 2022, j'ai le plaisir d'assurer la présidence du Conseil général de la commune, par intérim dans un premier temps, puis à la suite de mon élection à cette fonction le 23

mai dernier.

En effet, en décembre 2022, la présidente du Conseil général Aleksandra Bjedov présentait sa démission et je ne saurais débiter mon message sans la remercier vivement pour son engagement pour la Commune de Prez, d'abord en tant que Conseillère communale puis au sein du législatif depuis 2021. Plein de succès à elle pour la suite de ses activités !

Ces derniers mois ont vu le Conseil général s'atteler à différents dossiers. Pour donner suite à l'entrée en vigueur de la loi sur la défense-incendie et les secours, il a approuvé les modifications des statuts du Réseau Santé Sarine, qui ont conduit à une nouvelle organisation des corps des sapeurs pompiers dans le district. Depuis le 1^{er} janvier 2023, ce sont huit compagnies (et non treize comme auparavant) qui quadrillent le territoire sarinois. Les communes de Prez, Matran, Avry et Neyruz sont réunies dans l'une d'elle.

Le Conseil général a également approuvé la création d'une commission ad hoc pour étudier

la mise en œuvre du « Concept Senior+ », ceci afin d'accompagner au mieux les Aînés de la commune.

L'année 2023 s'ouvre sur d'importants enjeux. Il y a d'une part les défis liés à l'énergie et à l'eau, domaines pour lesquels il demeure essentiel de réfléchir à notre consommation et à notre approvisionnement.

D'autre part, les défis liés aux infrastructures, notamment scolaires, de la commune. Le Conseil communal a établi un état des lieux du patrimoine immobilier de la commune ; un crédit d'étude pour la construction d'un complexe scolaire, sportif et culturel a été approuvé par le Conseil général en décembre 2022. Avec la construction d'un tel complexe (indispensable, entre autres, pour garantir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage), la Commune de Prez a devant elle un bel objectif qui pourrait se révéler fédérateur.

Enfin, il y a le défi financier. Les comptes 2022 ont certes mis en lumière un bénéfice alors que le budget prévoyait un déficit et il convient de s'en réjouir, mais la situation financière de la commune doit être surveillée de près, car c'est souvent elle qui détermine les projets et l'ampleur qu'on leur donne.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été !

Samuel Gendre
Président du Conseil général



Nous souhaitons une cordiale bienvenue à Louise Reymond, nouvelle Conseillère générale du groupe Corserey.

BUDGET 2023 ET COMPTES 2022

Le budget 2023 a été approuvé par le Conseil général lors de sa séance du 15 décembre 2022.

BUDGET 2023

Toutes les informations détaillées relatives au budget 2023 sont disponibles sur le site internet de la Commune accessible directement en scannant ce code QR :



Charges	CHF	11'106'658.56
Revenus	CHF	10'505'701.00

Soit un excédent de charges de CHF 600'957.56

Le budget 2023 présente un déficit important. La perte 2023 est légèrement plus élevée que celle prévue au budget 2022.

Le déficit est principalement imputable à une augmentation des charges liées (globalement les charges liées augmentent de 2.4% et expliquent les 2/3 de l'augmentation de notre déficit budgétaire par rapport à 2022, à noter que certaines charges liées augmentent jusqu'à 10%) mais également à des dépenses indispensables en 2023 (un bon exemple est la réfection de nos places de jeux).

De plus, les frais de chauffage, ainsi que l'augmentation des coûts d'électricité pèsent aussi sur le budget. Selon Groupe E, il faut compter 20 % d'augmentation pour PREZCAD et 5% d'augmentation pour CAD Seedorf (Noréaz).

Compte tenu de notre fortune nette au bilan au 31 décembre 2022 se montant à plus de 15 millions CHF et qui couvre largement la perte budgétée, des résultats encourageants des dernières années, le Conseil communal a décidé de ne pas économiser dans les prestations en faveur de la population et des sociétés. Cette décision a été confortée par les bons résultats des comptes 2022.

Les comptes 2022 étaient à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 23 mai 2023.

COMPTES 2022

Les comptes 2022 ainsi que la planification financière (2024-2028) sont également disponibles sur le site internet de la Commune. Les annexes MCH2 détaillées sont aussi accessibles en ligne :



Le compte de résultat pour l'exercice 2022 se résume ainsi :

Charges	CHF	10'464'083.90
Revenus	CHF	10'912'671.14
Bénéfice	CHF	448'587.24

Le budget 2022 prévoyait une perte de CHF 505'841.91.

L'année 2022 est la première année avec le nouveau paradigme comptable MCH2 :

1. Le bénéfice « surprise » de CHF 448'587.24 résulte principalement des très bonnes recettes fiscales (environ + CHF 700'000 par rapport au budget, principalement grâce à l'impôt sur les mutations immobilières) et de la diminution de la réserve pour pertes sur débiteurs de CHF 255'000.
2. La perte budgétée sans « Finances et impôts » était de CHF 8'208'448.96 alors que la perte effective aux comptes 2022 sans « Finances et impôts » est de CHF 8'177'609.88. La différence est très faible, cela montre que globalement le budget a été bien tenu dans les différents dicastères.
3. La révision des comptes 2022 a été nettement plus longue et a amené à certaines corrections (notamment la dissolution de certaines provisions). La réalisation des annexes MCH2 a nécessité un travail conséquent pour cette première mouture MCH2, elles constituent

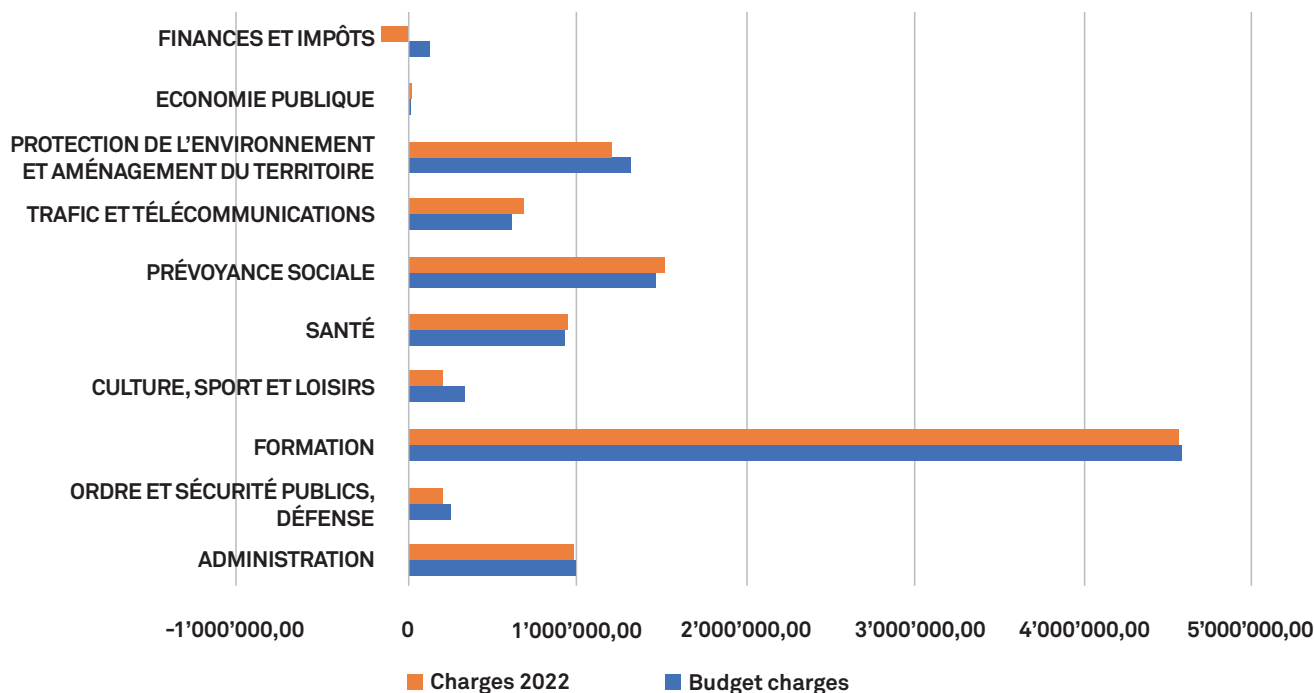
cependant un outil très utile pour la commune de Prez.

- Même si le résultat final est bon, notre commune a actuellement une lacune évidente d'autofinancement, les ratios le mettent clairement en évidence (cf. annexe 6 disponible sur notre site

internet). Notre taux d'autofinancement est considéré comme mauvais car inférieur à 10% (6%). Cette réalité risque de poser des problèmes à moyen terme lors des investissements importants à venir.

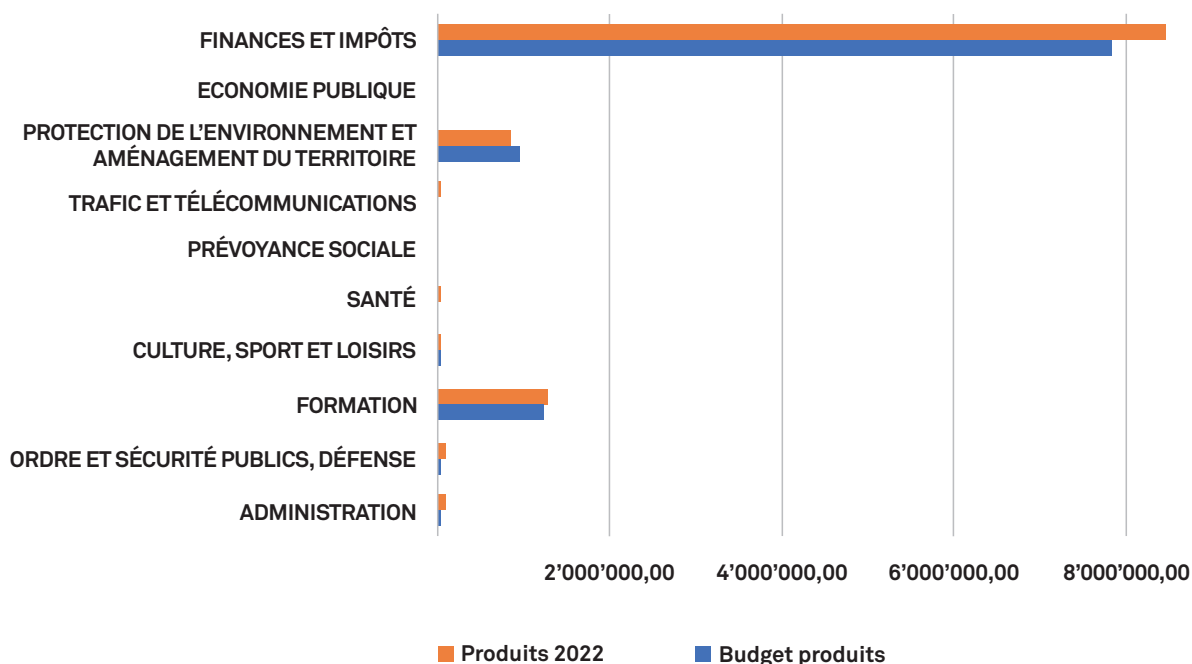
Charges (graduation = 1 million) :

Charges



Revenus (graduation = 1 million) :

Revenus



Le trafic routier augmente sans arrêt sur tous les axes, partout dans la région. La route de liaison entre Payerne et Fribourg, ou plutôt devrais-je dire entre les autoroutes A1 et A12 est particulièrement concernée. Les conséquences sont multiples:

- nuisances accrues le long du tracé (bruit, pollution, déchets)
- risques d'accidents omniprésents
- passages pour piétons dangereux
- itinéraires alternatifs surchargés

pour ne citer que les principaux. Les difficultés rencontrées pour se rendre à l'école, aux études ou au travail à pied, à vélo ou en transport public nous obligent à emprunter la route quotidiennement. Le Conseil communal a étudié plusieurs mesures visant en priorité à améliorer la sécurité et diminuer les nuisances dans les trois villages.

Corserey

Les travaux de réfection des canalisations et de la route du quartier de la Comba sont terminés. Nous espérons avoir amélioré le confort des riverains et surtout réglé les problèmes d'évacuation des eaux claires qui inondaient régulièrement le bas du quartier. La réfection de la route de la Scie-au-Crot, un tracé historique d'importance nationale, offrira un passage pour la mobilité douce. Cette route n'est actuellement pas en état d'accueillir du trafic en toute sécurité. La crainte de créer un parcours alternatif pour les voitures au détriment de la qualité de vie des riverains et de la sécurité des cyclistes a convaincu le Conseil communal de réserver son accès pour les activités agricoles, forestières et la mobilité douce. Cette décision a été prise en collaboration avec la commune de Montagny. C'est également une des conditions nécessaires pour obtenir une importante subvention cantonale pour financer les travaux de réfection.

Prez-vers-Noréaz

Le projet de valorisation de la traversée de la localité (Valtraloc) est en passe d'être

présenté à la population. L'étude est en cours et doit encore être validée par le canton avant sa mise à l'enquête. Plusieurs projets connexes sont étudiés en parallèle. Des études complémentaires ont dû être réalisées ou devront l'être pour satisfaire aux exigences environnementales en particulier (traitement des eaux de surface, gestion des crues, etc.), ce qui retarde de quelques mois la réalisation du projet. Le projet Valtraloc associé à la route de contournement offrira une véritable opportunité pour la mobilité douce, puisque Prez-vers-Noréaz sera raccordé à la TransAgglo à l'embranchement du côté de Maison-Rouge. Nous vous invitons à venir aux séances d'information pour en savoir plus à ce sujet. Espérons que ces deux projets aboutissent dans les meilleurs délais.

Noréaz

Le Conseil communal est heureux d'avoir mis en place les deux zones 30 km/h votées par l'ancienne commune de Noréaz. Elles font écho à la zone 30 km/h d'Avry et à la fermeture en semaine de la route des Arbognes. L'ensemble de ces mesures ont eu pour effet, selon les comptages réalisés aux Arbognes (Commune de Montagny) et sur la route du Lac (Noréaz-Seedorf), de réduire de moitié le trafic automobile. En plus de l'amélioration de la sécurité et de la qualité de vie dans le village, ceci diminuera les coûts d'entretien de ces routes étroites, dont les accotements souffrent particulièrement de la surcharge de trafic. Une bonne nouvelle nous est parvenue avec la révision de la loi cantonale sur les routes. Cette dernière prévoit la reprise par le canton du tracé Grolley-Maison Rouge dès le 1^{er} janvier 2025, ce qui va alléger considérablement les charges liées à l'entretien de ce tronçon aujourd'hui communal, ainsi que les investissements futurs pour sa réfection.

Pierre Bovet
Conseiller communal

Fin de l'exploitation des sources de Prez-vers-Noréaz

Pour des raisons de coûts surréalistes (environ 600'000 CHF) pour la mise en conformité des captages et du réservoir des Combes dans la Forêt de La Brillaz, le Conseil communal a décidé d'abandonner l'exploitation des sources Cabane et Chapelle qui alimentaient le réservoir des Combes.

Pour rappel, ces sources sont exploitées depuis les années 1970, et fournissaient entre 40 et 50 l/min en moyenne, ce qui assurait le 1/3 de la consommation totale du village. Les

exigences sanitaires imposent de modifier tous les captages ainsi que le réservoir des Combes, ce qui représente un retour sur investissement largement déficitaire.

Le Conseil communal devra étudier toutes les possibilités pour valoriser cette eau à d'autres usages.

Le village de Prez-vers-Noréaz est alimenté depuis 1994 par le réservoir de la Perreire (AESO). Des travaux sont en cours pour assurer la redondance avec Corserey et le réseau de la Glâne (GAGN).

Pierre Bovet
Conseiller communal

La Charte des Jardins

A l'heure où la préservation de la biodiversité est une priorité absolue du monde scientifique, la Charte des Jardins répond à cette préoccupation par un engagement moral. Cette charte stipule les bonnes pratiques à adopter pour favoriser le développement de la biodiversité locale. Ainsi, par quelques gestes simples, la survie de la petite faune (oiseaux, hérissons, insectes, etc.) locale se voit améliorée. La charte propose des mesures concrètes lors de l'entretien et de la mise en place d'aménagements extérieurs.

Dans le contexte actuel, chaque surface de terrain peut jouer un rôle pour la biodiversité locale. La faune et la flore dépendent de zones bien spécifiques à leur développement (zone de chasse, zone de quiétude, zone de reproduction, etc.). La mise en réseau de ces zones est primordiale.

Cette charte est préconisée à toute nouvelle construction par la Commune lors de ses préavis et est encouragée à son adoption pour toutes les personnes manifestant de l'intérêt pour le développement durable.

Pour en savoir plus : <https://www.energie-environnement.ch/maison/jardin/charte-des-jardins>

Propriétaires de jardin, vous pouvez également trouver des informations très intéressantes



sur le site de l'OFEV (Office fédéral de l'environnement) avec des conseils pour un jardin climatique.

Le jardin climatique



Les surfaces de jardin offrent un énorme potentiel de promotion de la biodiversité et un effet positif sur le climat. Avec le changement climatique, les îlots de chaleur dans les communes et les villes sont devenus un enjeu majeur. En tant que propriétaire d'un jardin, vous pouvez faire la différence ! Dans le guide « Le jardin climatique », vous trouverez des conseils et des idées pour favoriser la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques. Le guide peut être commandé gratuitement en version imprimée.

Pour en savoir plus : <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/le-jardin-climatique.html>

Isabelle Staub Barbey
Conseillère communale



Projet pilote à Prez-vers-Noréaz

Le projet pilote du CCSols (Centre de compétences sur les sols, organe de la Confédération et des cantons spécialisé pour les sols) a démarré en avril 2023 en

collaboration avec le canton de Fribourg et un bureau d'ingénieurs dans la commune de Prez. Un nouvel enchainement des étapes de la cartographie des sols est testé sur les 300 ha de surface agricole que compte le périmètre ; avant de commencer la campagne de terrain, des cartes de propriétés des sols seront réalisées et mises à disposition des pédologues. Le Conseil communal soutient ce projet novateur qui apportera des informations utiles pour nos agriculteurs et pour la gestion communale des ressources hydriques.

Quels sont les thèmes qui seront abordés (source CCSols) ?

Dans le cadre du remaniement parcellaire, des campagnes de terrain ont déjà été menées par le canton de Fribourg dans la région de Prez-vers-Noréaz. Cependant, depuis lors de nouvelles problématiques sont apparues et le besoin en information sur les sols s'est accru.

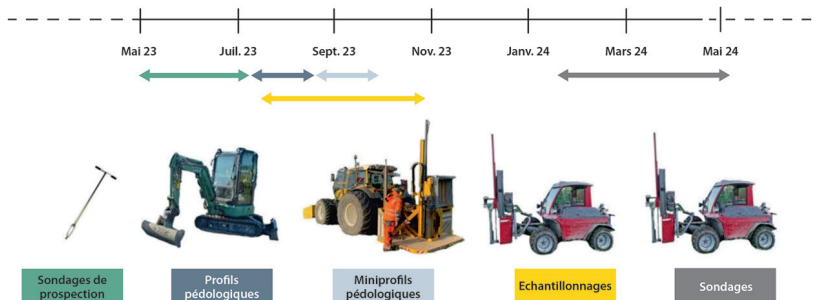
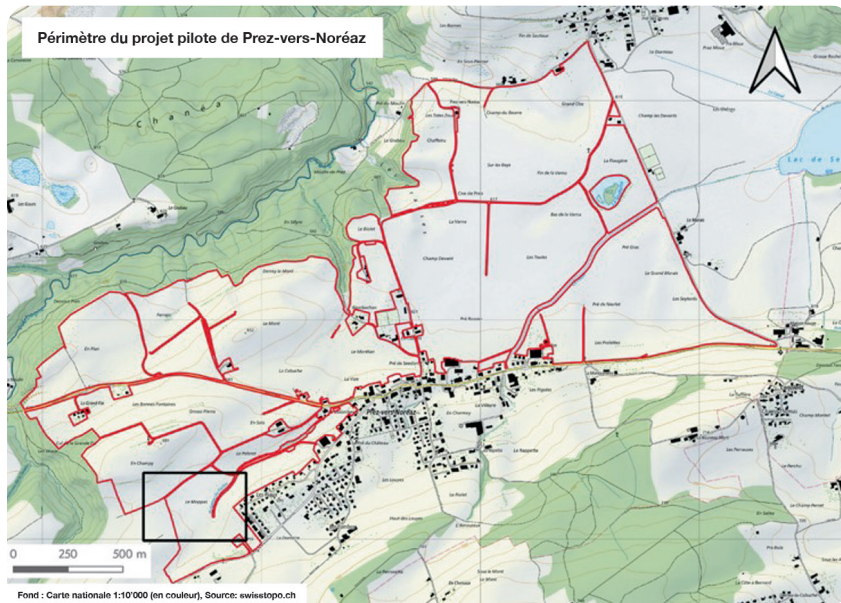
Les projets pilotes du CCSols permettent de créer de nouvelles cartes des sols à haute résolution. Celles-ci peuvent ensuite être utilisées comme base de décision dans de nombreux domaines différents. Il sera ainsi possible de répondre de manière plus ciblée à des questions centrales telles que « quels sols conviennent le mieux comme surfaces d'assolement ? », « où peut-on mettre en œuvre des mesures de protection des eaux afin d'améliorer la qualité de l'eau potable provenant de sources dans la région ? » ou « quelles surfaces se prêtent le mieux, du point de vue pédologique, à l'agriculture ou aux habitats naturels ? ». De plus, des cartes

thématiques ayant pour sujet, par exemple, le potentiel d'enrichissement en carbone, le régime hydrique ou encore la fertilisation pourront être créées pour la zone d'étude. Les cartes de base ainsi que les cartes thématiques apporteront une plus-value non négligeable dans le contexte des problématiques actuelles dans les domaines de l'agriculture, de l'aménagement du territoire, de la protection de la nature ou encore de l'exécution cantonale.

Quel est l'objectif du projet (source : CCSols) ?

Les objectifs principaux concernant le développement technique de la méthode de cartographie et l'évaluation des données pédologiques sont les suivants :

- Mise en œuvre technique et optimisation des systèmes de sondage, de la préparation des échantillons, de la spectroscopie en laboratoire et des analyses des données pédologiques.
- Réalisation des cartes de propriétés des sols à quatre niveaux de profondeur à partir de l'été et jusqu'en l'hiver 2023 (à la suite de l'échantillonnage et à l'établissement des premières cartes). Celles-ci pourront être utilisées comme outil de base pour la campagne de terrain du printemps 2024.
- En supplément du relevé pédologique, la surface pour laquelle ce dernier est représentatif sera délimitée de manière digitale.
- Mise à disposition des cartes thématiques et des cartes d'application sur des sujets spécifiques à la zone d'étude (par ex. fonction de régulation des substances nutritives ou infrastructure écologique).
- Exportation des données pédologiques dans le Système national d'information pédologique NABODAT. Les données pédologiques relevées, telles que les profils pédologiques, les sondages, les résultats des analyses en laboratoire et sur le terrain seront mises à disposition du public et du canton. Celles-ci pourront servir de support pour des tâches légales, par exemple.



Appareils et véhicules de sondage utilisés dans le projet pilote.

Le déroulement de ce projet pilote de cartographie comporte plusieurs phases qui seront réalisées par le CCSols en collaboration avec des experts en pédologie issus de bureaux

privés. La gestion du projet est assurée par la section agriculture de Grangeneuve.

Le Conseil communal remercie les agriculteurs pour leur participation au projet.

Philippe Jolliet
Conseiller communal

ÇA DÉCHIRE!

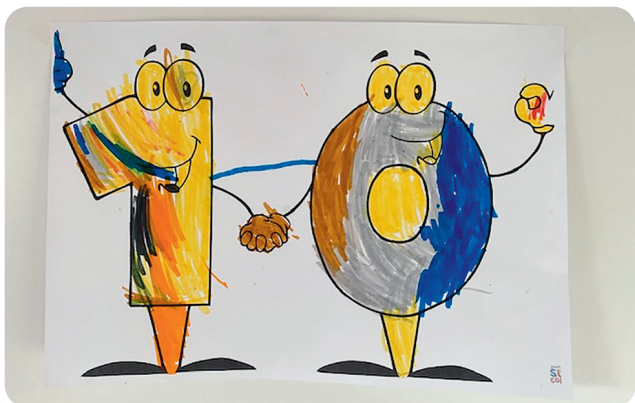


Votre imprimeur

Route du Petit-Moncor 12 | 1752 Villars-sur-Glâne
026 401 13 13 | imprimerie@mtlsa.ch | www.mtlsa.ch

L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE LE P'TIT PARADIS, 10 ANS DÉJÀ...

Sous l'impulsion de quelques familles de Noréaz, une évaluation des besoins en matière d'accueil extrafamilial a permis de mettre en évidence le souhait de la population d'avoir un accueil extrascolaire (AES) dans le village.



Dès le printemps 2011, Madame Isabelle Staub Barbey, alors nouvelle conseillère communale, avait pris en charge ce dossier et s'était mise au travail pour mettre sur pied un accueil pour les familles du cercle scolaire. A cette période, peu de communes proposaient ce service.

Durant l'hiver 2012, le cercle scolaire Noréaz-Ponthaux a fusionné avec celui de Prez-vers-Noréaz. Cette fusion a permis de libérer l'ancienne salle de classe de Monsieur Chassot pour le futur AES. C'est au printemps de cette même année qu'a eu lieu l'ouverture des inscriptions pour le mois de septembre pour les élèves du cercle scolaire agrandi.

L'Accueil extrascolaire le P'tit Paradis a ouvert le lundi 27 août 2012 pour accueillir les premiers élèves. 19 enfants y étaient inscrits.

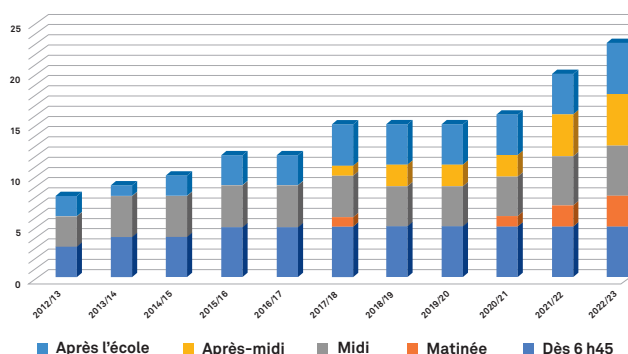
Au début, seules quelques plages étaient ouvertes : 3 matins avant l'école, 3 midis et 2 soirs par semaine.

L'Accueil utilisait l'ancienne salle de classe de Monsieur Chassot et le repas de midi se prenait

dans la petite salle communale de Noréaz. Depuis 10 ans, les repas sont commandés auprès de la résidence St-Martin de Cottens et ils sont livrés chaque jour par les aînés de Noréaz.

Depuis, la demande n'a cessé d'augmenter. En effet, à deux reprises ces dernières années (2019 et 2021), nous avons augmenté la capacité d'accueil pour répondre aux besoins des parents. Actuellement, le P'tit Paradis peut prendre en charge 24 enfants pour les unités du matin, 60 pour celles de midi et 48 pour les unités du soir.

Evolution des plages ouvertes par semaine



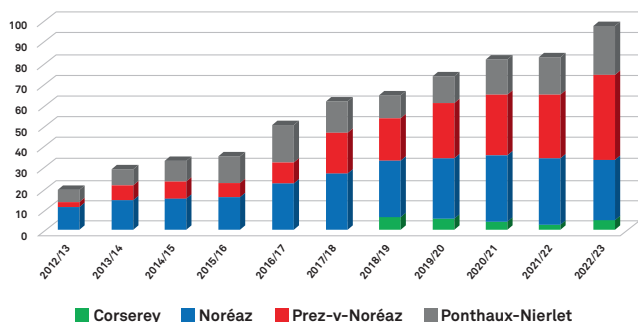
Afin d'accueillir tout ce petit monde, la commune a mis la salle des sociétés ainsi que la salle de sport à disposition.

A ce jour, 97 enfants fréquentent l'AES et toutes les plages sont ouvertes durant les périodes scolaires.

Si on doit résumer l'Accueil en quelques chiffres sur cette décennie, ce serait : 194 familles, soit 232 enfants qui ont fréquenté l'AES. Le personnel a servi 25'368 repas, et préparé près de 17'570 goûters.

Depuis sa création, l'Accueil est sous la responsabilité de Madame Johanne Fornt Arrigo qui met toute son énergie pour son bon fonctionnement. Johanne met un point d'honneur à établir une relation positive avec les parents et les familles en travaillant ensemble pour soutenir le développement et le bien-être de chaque enfant. Elle peut compter sur l'aide de quatre collaboratrices formées, une auxiliaire et un stagiaire.

Nombre d'enfants inscrits par village



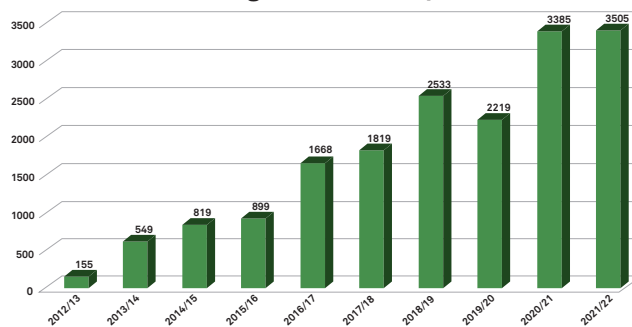
C'est avec la motivation et la bienveillance que toutes ces personnes travaillent dans le but de créer un environnement sûr et stimulant dans lequel les enfants peuvent s'épanouir.

L'accueil, ce sont des moments de jeux, de bricolage, des rires, des pleurs, des petites bagarres, des souvenirs en soi.

C'est aussi un grand nombre d'activités mises en place pour les enfants.

Notre Accueil extrascolaire le P'tit Paradis a célébré son 10^{ème} anniversaire le samedi 21 janvier 2023. Pour marquer cette décennie, toutes les familles fréquentant ou ayant fréquenté l'AES étaient invitées pour célébrer cet anniversaire. C'était l'occasion de remercier

Nombre de goûters servis par année

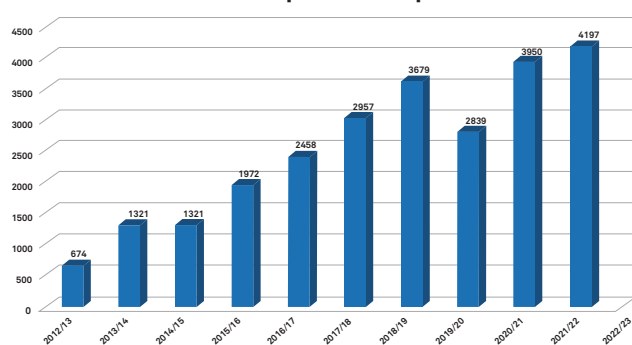


tous les parents, les enfants et les animateurs qui ont contribué à la réussite de notre Accueil extrascolaire au fil des années.

Pour l'avenir, les autorités communales envisagent d'intégrer l'Accueil dans le projet du futur complexe scolaire. De plus, l'AES a pour objectif d'ouvrir également pendant les vacances scolaires. Afin d'envisager sa faisabilité, une évaluation des besoins en places d'accueil extrascolaire durant les vacances scolaires sera menée.



Nombre de repas servis par année



Nous sommes impatients de continuer de travailler ensemble pour le bien-être des enfants et le développement de notre Accueil extrascolaire.

Séverine Egger
Conseillère communale



EN FAIRE PLUS POUR LES SENIORS !

Contexte

Cette nouvelle devrait réjouir les seniors de la commune : pour donner suite à la loi cantonale sur les Seniors, entrée en vigueur en 2017, et selon les directives demandant à chaque commune d'élaborer un concept « Senior + », le Conseil général a accepté en décembre dernier la création d'une commission ad hoc, chargée de ce projet.

Concept « Senior+ »

Dans un premier temps, le travail consiste à rédiger le concept « Senior+ ». Celui-ci doit identifier les besoins des seniors de notre commune ainsi que leurs nombreuses contributions dans notre vie communautaire et associative. Sur cette base, nous pourrions définir le cadre général des interventions et les domaines dans lesquels s'inscriront les différentes mesures de soutien, de partage et de projets en faveur des seniors.

Par « seniors », on entend non seulement toutes les personnes âgées de plus de 65 ans, mais également les personnes proches de la retraite et celles à mobilité réduite. Toutes, indépendamment de leur forme, devraient pouvoir bénéficier de ce concept, qui inclura également des projets de partages intergénérationnels, des offres culturelles et

sportives, de formation et de valorisation des compétences de toutes les générations.

L'avis des seniors sur des projets pour les seniors !

La commission « Senior+ » tient à intégrer les seniors de la commune à l'élaboration de ce projet, en les invitant à s'exprimer et à donner leur avis, dans le cadre d'un

Atelier participatif
Le mercredi 8 novembre 2023,
De 14h00 à 16h00
À la salle communale
de Corserey

Toutes les personnes concernées y sont chaleureusement invitées. Au terme des discussions, un goûter sera servi. Si des personnes rencontrent des problèmes de déplacement, elles peuvent s'annoncer au secrétariat communal (T 026 470 40 20, ou e-mail à commune@prez.ch).

Venez nombreux et nombreuses ! Nous nous réjouissons de vous accueillir.

Nombre de seniors de PREZ (mai 2023)

Seniors	Femmes	Hommes
65 ans - 75 ans	130	110
75 ans et plus	66	60
	196	170
Total	366	
Pourcentage/population	15%	

Pour la commission « Senior+ »
Claudine Perroud, présidente
Isabelle Bersier, secrétaire

PUBLICATIONS DE L'ADMINISTRATION

L'application iSarine – n'hésitez pas à la télécharger !

Pourquoi iSarine ?

Il s'agit du canal le plus rapide pour informer les citoyen·ne·s d'événements importants, voire urgents au sein de la commune (par exemple coupure d'eau, fermeture d'une route, pollution, etc). Cette application ne remplace pas le site internet communal, ni le bulletin d'informations.

Comment fonctionne iSarine ?

Pour être au courant de l'actualité de la commune, il faut sélectionner « Prez ». Il est aussi possible de choisir d'autres entités publiques.

Lors d'une nouvelle publication, vous recevez la notification de l'événement via la fonction « push » (dans la mesure où cette fonction est activée dans les réglages de l'application et de l'appareil mobile).



Comment télécharger iSarine ?

L'application peut être téléchargée en scannant le QR code ou directement via l'App Store et Google Play, elle est totalement gratuite. Le secrétariat de l'administration communale est à disposition pour toute question au 026 470 40 20, ou pour les personnes qui souhaitent de l'aide pour installer l'application iSarine sur leur portable.



Le PRU, un Point de Rencontre d'Urgence

Le PRU est un emplacement sur lequel les autorités et la population peuvent se retrouver en cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie ou de coupure d'électricité, afin



POINT DE
RENCONTRE
URGENCE

d'obtenir des informations ou d'y être assistée.

Le « PRU » de la commune de Prez se trouve devant le bâtiment de l'administration communale à Prez-vers-Noréaz, à la Route de Fribourg 19.



Le PRU sera activé

- par le canton, lors d'un événement grave.
- par la commune, respectivement son état-major de crise (Organe de Conduite Communal de Prez - OCCoM), en cas d'événements d'ampleur réduite.

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter le site internet de la commune ou vous référer au tout-ménage reçu en février 2023.

Cartes d'identité et passeports

Les demandes de cartes d'identité peuvent être faites auprès de la commune de domicile ou auprès du Service de la population et des migrants, secteur des passeports suisses, Route d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot.

Les commandes de passeports et de passeports provisoires, ainsi que les commandes simultanées d'un passeport et d'une carte d'identité s'effectuent exclusivement auprès du secteur des passeports suisses à Granges-Paccot, T 026 305 15 26. Informations : www.fr.ch/spomi ou www.passeportsuisse.ch.

Une carte d'identité ou un passeport sont livrés dans un délai de 10 jours ouvrables. N'attendez donc pas le dernier moment pour commander votre pièce d'identité.

Encas de commande auprès de l'administration communale, vous devez vous présenter en personne pour signer le formulaire de demande et impérativement apporter les documents suivants :

- 1 photo passeport (la photo doit être de très bonne qualité et récente - moins d'une année), toutes les informations sur le site :

<https://www.ch.ch/fr/documents-et-extraits/passeport-et-carte-d-identite/demanderun-passeport-ou-une-carte-d-identite/>

- Votre ancienne carte d'identité pour annulation.
- En cas de perte de ce document, une déclaration officielle de perte de la gendarmerie.

Tarifs et validités

Adulte

- Passeport biométrique CHF 145.- validité 10 ans
- Carte d'identité CHF 70.- validité 10 ans
- Passeport et carte d'identité CHF 158.- validité 10 ans

Enfant

- Passeport biométrique CHF 65.- validité 5 ans
- Carte d'identité CHF 35.- validité 5 ans
- Passeport et carte d'identité CHF 78.- validité 5 ans

Passeport d'urgence CHF 100.- (valable pour un voyage mais au maximum 1 année)



Introduction de nouveaux passeports et cartes d'identité suisse

La Confédération a introduit des nouveaux passeports le 31 octobre 2022 et cartes d'identité suisses le 3 mars 2023. Ces nouveaux documents conjuguent des éléments de sécurité de pointe et un nouveau design.

Tous les documents d'identité délivrés avant ces dates restent valables jusqu'à leur date d'expiration.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site Internet de l'Office fédéral de la police : <https://www.fedpol.admin.ch/>.

Autorisation de voyage pour enfant mineur

Pour les enfants mineurs qui voyagent à l'étranger sans leur représentant légal, les parents ont la possibilité de remplir le formulaire « autorisation de voyage pour enfant mineur ».

Il est à disposition à l'administration communale et sur le site internet (www.prez.ch, onglet « Autorités & Administration, Contrôle de l'habitant »). Ce formulaire doit ensuite être attesté par l'administration communale.



Réduction des primes d'assurance-maladie

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie.

Toutes les informations relatives à ces subsides sont disponibles sur le site de la Caisse de compensation du canton de Fribourg :

<https://www.caisseavsfr.ch/particuliers/reduction-des-primes-dassurance-maladie/reduction-des-primes-dassurance-maladie/>

Le formulaire ainsi que les informations en format « papier » sont également disponibles à l'administration communale.



Service de repas à domicile

Si vous êtes en difficulté, malade, accidenté-e ou en convalescence, vous pouvez faire appel au Service de repas à domicile. Les repas préparés par l'équipe de cuisine de la Résidence St-Martin de Cottens peuvent être appropriés à vos besoins.

Ils sont livrés par une équipe de bénévoles des aînés de Noréaz, toute l'année, excepté les week-ends et jours fériés.



Prix du repas livré à domicile :

CHF
12.50

Inscriptions et renseignements :
Mme Suzanne Morel, T 079 322 59 55

Cartes journalières

! Elles ne seront plus disponibles à partir du 8 décembre 2023.

Jusqu'au **7 décembre 2023 inclus**, 2 cartes journalières CFF sont à disposition des citoyen-ne-s de Prez pour le prix de CHF 40.- par carte et par jour (CHF 48.- pour les habitant-e-s des autres communes). Pour en disposer, il vous suffit de consulter les disponibilités en ligne sur le site internet communal en suivant le lien : <https://prez.ch/autorites-administration/secretariat/cff> et de les commander auprès de l'administration

communale en envoyant un courriel à commune@prez.ch [n'omettez pas d'indiquer le nombre de cartes désiré (1 ou 2) par jour choisi] ou en appelant le 026 470 40 20.

Les cartes sont à retirer au guichet communal durant les horaires d'ouverture, contre paiement au comptant.

Si vous renoncez à votre réservation, nous vous prions de le faire au minimum 7 jours à l'avance. Si ce délai ne devait pas être respecté, les cartes journalières réservées vous seront facturées, il en est de même pour les cartes non-retirées.

Offres « Last minute »

La vente de ces cartes rencontre un grand succès. Cependant, il en reste toujours un certain nombre invendu.

Depuis le **1^{er} janvier 2023**, il est possible d'acquérir les cartes CFF arrivant à échéance avec une réduction de 50 %. **La réservation de ces cartes, sous quelque forme que ce soit, n'est pas possible.**

Nous espérons ainsi réduire le nombre de cartes invendues et inciter encore plus la population à utiliser les transports publics.

Pour voir quand et quelle(s) carte(s) vous pouvez acheter en Last Minute, veuillez-vous référer au tableau ci-dessous.



		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Jours d'ouverture de l'administration	Lundi 15h00-19h00	→						
	Mardi 13h30-17h00		→→→					
	Jeudi 08h30-11h30 13h30-17h00	→			→→→→→			

Légende

- Jours d'ouverture (achat des cartes possible pour les jours fléchés en rouge)
- Jours concernés par l'offre



Cette offre est également proposée pour la période de fermeture estivale, **du jeudi 20 juillet 2023 au lundi 14 août 2023**, aux conditions suivantes :

- ces cartes au prix « Last minute » peuvent être retirées au guichet **le jeudi 20 juillet 2023 uniquement;**
- **la réservation, sous quelque forme que ce soit, n'est pas possible;**
- le bénéficiaire consulte les disponibilités en ligne et se présente au guichet de l'administration pour retirer la·les carte·s.

Subventionnement des abonnements de transports publics

Notre commune soutient l'utilisation des transports publics de manière concrète.

Tout abonnement acheté dès le 1^{er} janvier 2021 (la date d'achat fait foi) est subventionné selon le tarif suivant :

- abonnements demi-tarif CFF : CHF 40.–/an
- abonnements nominatifs : 20% du prix d'achat, mais au maximum CHF 200.–/an

Les demandes sont à envoyer ou à remettre à l'administration communale accompagnées de la quittance d'achat.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les demandes de remboursement peuvent être faites dans un délai de 6 mois maximum depuis la date d'achat de l'abonnement. Il n'y a pas d'entrée en matière en dehors de ce délai.

.....

Objets perdus ou trouvés



Si vous avez perdu ou trouvé un objet, vous pouvez vous rendre sur le site du Service des objets trouvés suisse.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site internet (www.prez.ch,

onglet « Autorités & Administration, Objets trouvés »). Vous y trouverez également la liste des objets trouvés dans la commune et conservés à l'administration. Voici les biens qui y ont été déposés depuis la dernière parution du PREZtexte :

Octobre 2022 Trousseau de clés retrouvé près de la cabane du Bois-Gentil à Prez-vers-Noréaz

14 novembre 2022 Carte SIM trouvée devant l'administration communale à Prez-vers-Noréaz

Ces objets peuvent être récupérés par leur propriétaire au guichet de l'administration, sur présentation d'une pièce d'identité.

Participer à la vie culturelle, sportive et de loisir malgré un petit budget.

Vous voulez profiter de la vie culturelle à petit prix ? La CarteCulture de Caritas Fribourg est faite pour vous !

Qu'est-ce que la CarteCulture ?

Cette carte permet aux personnes à petit budget de profiter de rabais d'au moins 30% sur des activités telles que le cinéma, la piscine, les musées, le théâtre, les concerts, les abonnements de journaux, etc.

Qui peut bénéficier de la CarteCulture ?

Vous pouvez obtenir la CarteCulture si vous bénéficiez d'une réduction des primes d'assurance maladie, des prestations complémentaires de l'AVS / l'AI, de l'aide sociale, d'une bourse d'études ou si vous avez une saisie de salaire de 9 mois ou plus.

Quelles sont les offres de la CarteCulture ?

La liste des partenaires et des offres sont référencés sur le site www.carteculture.ch/fribourg-et-region.

Comment fonctionne la CarteCulture ?

Pour bénéficier des réductions, vous devez présenter votre carte à la caisse des partenaires de la CarteCulture lors de l'achat de votre bien ou service.

Combien coûte la CarteCulture ?

La CarteCulture est gratuite et valable une année. Vous pouvez l'utiliser dans le canton de Fribourg ainsi que dans le reste de la Suisse.

Pour toute information complémentaire, ou pour commander une carteCulture, contactez :



**CarteCulture
KulturLegi**
Canton Fribourg | Kanton Freiburg

Caritas Fribourg
CarteCulture
Rue de Morat 8
1700 Fribourg

T 026 321 18 54
info@caritas-fr.ch
www.carteculture.ch/fribourg

La Recupfr

Donnez ou trouvez gratuitement tout type de biens dans le canton de Fribourg, ne jetez plus, partagez ! www.larecupfr.ch

L'utilisation de cette plateforme permet de diminuer l'impact sur l'environnement, renforcer l'esprit de solidarité et offrir des biens qui ne servent plus.




Donner ou trouver GRATUITEMENT tout type de biens dans le canton de Fribourg, ne jetons plus, partageons !

Accueil / Page 1

ANNONCES

Langue de l'annonce: Tout ▾

 Publier une nouvelle annonce

 Liste

 Grille

Montrer éléments par page ▾

 Les plus récentes ▾

Un Pedibus à PREZ ?

Le Pedibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte.

Une ligne Pedibus se met facilement en place à partir d'un quartier pour se rendre à l'école ou à l'arrêt de bus. Deux familles suffisent pour ouvrir une ligne Pedibus. Son horaire est choisi en fonction des besoins des familles participantes.

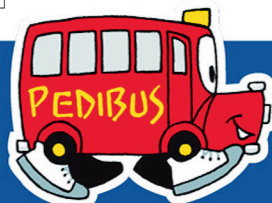
Son potentiel est flexible et adaptable à diverses situations.

Convivial, sain, économique et écologique, le Pedibus est une invention qui change la vie !

Pas encore de ligne Pedibus dans la commune, c'est le moment d'agir ! Contactez-nous fribourg@pedibus.ch



La Coordination Pedibus Fribourg, vous informe et vous soutient: fribourg@pedibus.ch
076 430 05 58 – www.pedibus.ch



Pour une mobilité d'avenir

ate

LA PAROLE À ...

ROGER FREIBURGHHAUS, UN RETRAITÉ ACTIF

Biographie express

Roger est né le 27 octobre 1952 à Prez-vers-Noréaz, au lieu-dit « Buissons-des-Clous ». Ses parents déménagent peu après dans le quartier du Bourg à Fribourg, puis en 1969 à Avry-sur-Matran. En 1979, Roger et son épouse Jacqueline Guisolan de Noréaz construisent une maison à Noréaz. Ils ont 4 enfants et 7 petits-enfants.

Formation : mécanicien-automobile. Formation complémentaire de mécanicien sur avions et hélicoptères.

Parcours professionnel : mécanicien d'entreprise à Pétrole Charmettes à Fribourg, puis travail à Middel sur les missiles BL 64. Mécanicien d'entretien à l'aérodrome de Payerne. Travail de RH à la base logistique de l'armée BLA sur ce même site. A la retraite depuis avril 2013.

Parcours politique : conseiller communal à Noréaz de 1996 à 2016. Vice-syndic durant deux législatures.

Parcours associatif : Membre du Chœur mixte de Noréaz, médaillé Bene Merenti. Membre du « Club Fauteuil Roulant de Fribourg » pendant 20 ans.

Intérêts / Hobbies : course à pieds (jusqu'en 2001), cyclisme, apiculture, ferronnerie, travail du bois et tout ce qui touche aux travaux manuels.



Pour cette édition du PREZtexte, la commission de l'information s'est intéressée à un citoyen du village de Noréaz. C'est ainsi que par un bel après-midi de mai, nous avons rendez-vous avec Roger Freiburghaus dans sa maison familiale.

Aujourd'hui retraité, il nous donne tout de suite le ton : « Entre le temps passé avec mon épouse, mes enfants et mes petits-enfants, le vélo, l'apiculture, l'accompagnement spirituel pour des couples et le travail dans mon atelier, je me sens très actif et pas du tout retraité ».

Vous avez été conseiller communal dans l'ancienne commune de Noréaz pendant 4 législatures. Quel regard portez-vous sur la commune fusionnée de Prez ?

Je suis admiratif du travail qui s'y fait. Ayant participé à deux séances du Conseil général en tant qu'auditeur, j'ai pu observer le sérieux du travail des conseillers, leur connaissance des dossiers. Les débats étaient conduits très professionnellement et l'atmosphère vraiment respectueuse. J'ai apprécié que la nouvelle commune ait obtenu le label de Cité de l'énergie, pour lequel je m'étais déjà engagé lorsque j'étais au Conseil. Je remercie le Conseil com-

munal et le Conseil général, ainsi que les collaborateurs pour leur engagement dans notre nouvelle commune.

Si vous étiez encore actif en politique dans la commune, y aurait-il des projets que vous aimeriez réaliser ?

Au niveau des routes et des accès dans nos villages, je verrais bien une amélioration à la Maison Rouge, avec la réalisation d'un giratoire par exemple. Ou encore, l'aménagement d'un sentier pédestre autour du lac de Seedorf.

Vous étiez un coureur amateur assidu, ayant notamment participé à plus de 20 Morat-Fribourg et une quinzaine de Sierre-Zinal. Un accident de travail a donné un tournant à cet épisode sportif. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

En effet, le 4 décembre 2001, j'ai été victime d'un accident professionnel sur mon lieu de travail. Dans le cadre d'une manœuvre, une barre de béton m'a arraché une jambe. J'ai dû être amputé. Après plusieurs mois de rééducation à la Suva à Sion, j'ai pu reprendre le travail dans une nouvelle affectation, au service d'entretien de l'aérodrome de Payerne. Je voulais refaire un Morat-Fribourg et un Sierre-Zinal ; grâce à un suivi médical et à un entraînement intensif, à ma volonté et à mon mental d'acier, j'ai pu réaliser cet exploit. Ce fut une incroyable expérience, difficile psychologiquement, j'ai souffert, mais je l'ai fait.

Revenons à votre côté bricoleur. Vous possédez aujourd'hui un atelier exceptionnel, digne d'une caverne d'Alibaba, regroupant près de 3'000 pièces et appareils. Parlez-nous de votre passion pour le métal et le bois.

Je suis avant tout un manuel, ayant commencé à bricoler enfant dans le garage de mon père. Au fil des années, je me suis équipé en machines et en matériel. J'avais toujours une idée pour créer quelque chose à partir d'un bout de métal ou de bois. J'aime partager mon intérêt pour le travail manuel. Ainsi, en 2002, lorsque le feu vert a été donné pour la réalisation de la place de unihockey à Noréaz, j'ai construit la structure extérieure et les bancs, avec des jeunes du village. Nous travaillions le soir et le week-end, ça nous a pris 6 mois. J'ai aussi fabriqué le grill sur la place de pique-nique de Piamont, aménagé par Forêts Sarine.

Une de mes dernières créations dont je suis fier, **c'est l'aspirateur à essaim d'abeilles**. Elle m'est très utile pour ramener dans les ruches les essaims qui se sont envolés. La police cantonale ou des privés font appel à moi lorsqu'ils sont confrontés à ce problème.

Depuis 2016, avec votre épouse, vous vous êtes passionné pour l'apiculture. Nous aimerions en savoir un peu plus !

Effectivement, nous nous sommes lancés dans cette nouvelle activité. Nous nous occupons de nos abeilles de A à Z. A commencer par la construction des ruches, jusqu'à l'extraction du miel. Chaque ruche porte le nom d'un enfant ou petit-enfant. Regardez, là ce sont des ruches d'élevage ; là-bas, ce sont les colonies actives. J'ai même fabriqué une fontaine à abeilles, avec un panneau solaire qui fait fonctionner la pompe à eau. Nous avons obtenu le label d'Or et celui du Terroir fribourgeois.

Quel message aimeriez-vous donner aux citoyens et citoyennes qui liront cet article ?

Je leur souhaite qu'ils soient heureux dans notre commune.

Quel monde souhaiteriez-vous laisser aux enfants et aux jeunes de notre pays ?

Un monde d'amour, de respect et de tolérance.

Une personne qui est un modèle pour vous ?

Toute personne qui fait le bien.

Interview réalisée par Claudine Perroud



FÉLICITATIONS



Bernard Limat, « boucher-charcutier suisse 2022 »

Un grand bravo et toutes nos félicitations à notre Maître-Artisan-Boucher de Prez-vers-Noréaz, pour l'obtention de ce prestigieux label décerné par l'Union professionnelle suisse de la viande. C'est en 2000 que Bernard Limat a repris le commerce ouvert par son père Louis il y a une cinquantaine d'années.

Grâce à son inlassable travail et à son talent, notre boucher-charcutier a déjà obtenu de très nombreuses distinctions, nationales et mondiales, et pourtant c'est une nouvelle fois avec une fierté légitime et une grande modestie qu'il a accueilli ce nouvel honneur.

La recette de son succès ? Des fabrications « maison », la passion « des produits bien travaillés », l'appui de son épouse Corinne qui travaille au magasin, et des heures de travail.

A relever également que la boucherie LIMAT fêtera en novembre 2023 **50 ans d'histoire**.



Un titre prestigieux pour l'entreprise Pache&Krebs

Toutes nos félicitations à David Pache et Stéphane Krebs, agriculteurs à Prez-vers-Noréaz, pour l'obtention du magnifique titre de « maître éleveur de la race Holstein Switzerland pour l'année 2023 ».

Un titre national, décerné à 5 exploitations du pays. Pour obtenir ce résultat, le troupeau doit démontrer des performances supérieures en matière de production du lait et de la morphologie sur une période de 16 ans.



Honneur pour Richard Friedli

Ce professeur émérite en science des religions et docteur en théologie de l'Université de Fribourg a été honoré en mai 2023 pour le 50^{ème} anniversaire de son doctorat.

L'hommage qui lui a été rendu témoigne du brillant parcours professionnel de ce citoyen de la commune habitant à Prez-vers-Noréaz.

Ancien président de paroisse, il est un citoyen et paroissien actif et engagé. Il a conduit le groupe de travail pour la fusion des paroisses de Prez-vers-Noréaz / Noréaz / Corserey vers la nouvelle paroisse de Prez, Sainte Marguerite Bays.

Nous lui adressons toutes nos félicitations et lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse Gabriella, de belles et longues années de sérénité et de bonheur.

« LE BÉRET DE LA TORTUE »

PAR LA TROUPE DE THÉÂTRE LES EVADÉS DE CORSEREY



Samedi et dimanche 18 et 19 février 2023, la salle communale de Prez-vers-Noréaz s'anime tout au long du week-end. La troupe de théâtre Les Evadés s'active pour monter le décor de son dernier projet « Le béret de la tortue ». Percer, clouer, peindre, poncer, coller, visser ; les décors se montent.

Durant trois week-ends, Les Evadés vont présenter une nouvelle pièce racontant les mésaventures de trois couples partant en vacances ensemble et se découvrant des petits défauts. Quelques grincements et rires pour cette pièce de Jean Dell et Gérald Sibleyras.

C'est en mars 2022 que l'aventure commence : choisir une pièce, demander les droits d'auteurs, fixer les dates des représentations, penser le décor, la structure, découvrir chaque personnage, et mettre en évidence leurs caractéristiques. S'appropriier cette histoire, donner du rythme, apprendre son texte. Se désespérer d'y

arriver, se motiver, s'encourager, s'inquiéter du son, des lumières, ... , et jouer, s'amuser, rire !

Le temps passe et arrivent février et mars où durant sept représentations des publics chaleureux et enthousiastes vont nous découvrir.

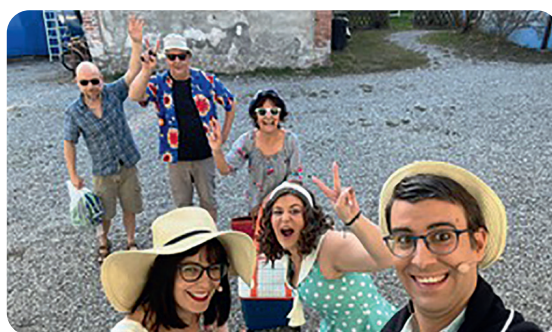
La troupe Les Evadés est sur scène depuis une bonne dizaine d'années. « Le béret de la tortue » est sa septième pièce. Petite équipe de douze membres qui agissent à tous les postes. Pas simple mais comme par magie, le jour « J » tout est en place...

Il faut alors espérer que le public sera présent et qu'il passera un joli moment avec nous. Faire rire, ou au mieux sourire, est notre plus grand plaisir.

Nous profitons de ces lignes qui nous sont accordées pour remercier la Commune, les sponsors, les bénévoles et le public ; notre Aventure théâtrale n'est possible que grâce à vous tous.

Nous vous donnons rendez-vous dans une année si tout va bien ! Et si l'aventure vous dit, venez nous rejoindre pour jouer ou pour mettre vos talents à la construction d'un projet!

Contact : Nicolas Vuarnoz : T 076 503 42 84



PLACE AUX SOCIÉTÉS LOCALES

Ludothèque Les Grelets



Après deux ans d'absence, c'est avec enthousiasme que nous avons pu ressortir nos confettis et nos plus beaux costumes, sous le thème des couleurs.

Après le cortège des écoles, place à la piste de danse. Grimages offerts et bonne humeur étaient aussi de la partie, sans oublier le bar adulte pour échanger et partager un bon moment.



Chasse aux œufs du 10 avril 2023

C'est sous un ciel radieux que Bunny nous a rejoints pour cacher ses 1500 œufs et distribuer de petits chocolats à tous les enfants qui sont venus lui apporter de jolis dessins, oser une petite caresse sur sa fourrure toute douce ou simplement faire une belle photo.

Après avoir farfouillé dans la forêt pour trouver les œufs, quoi de mieux qu'une bonne crêpe, un hot dog ou pourquoi pas une pizza à partager en famille ou avec les copains.



Un grand MERCI à toutes les personnes présentes lors de ces deux fêtes. C'est un plaisir de vous voir si nombreux et si fidèles.

La ludothèque recherche toujours des bénévoles. Si vous avez envie de rejoindre une chouette équipe, n'hésitez pas à

nous contacter, on se fera un plaisir de vous renseigner.

A venir :

dimanche 26 novembre 2023,
loto des enfants à 14h30

La chanson de Corserey

La Chanson
de Corserey

Nous sommes un chœur dynamique, composé de 16 chanteurs d'une moyenne d'âge de 52 ans.

Nous recherchons des sopranis, mais surtout **altis, ténors et basses** pour renforcer nos rangs.

Nous nous efforçons de proposer à nos chanteurs un répertoire et des activités variées, profanes et religieuses. Nous animons 2 messes par mois mais respectons toutes les sensibilités ainsi que le choix des chanteurs de participer aux célébrations religieuses.

Nous répétons le mercredi soir à 20h00 à la salle communale de Corserey et accueillons toute personne désireuse de venir essayer une ou plusieurs répétitions.

Informations :

www.lachansondecorserey.ch ou
T 079 244 51 19

A venir :

samedi 2 décembre 2023,
concerts de la St-Nicolas

La Cigonia



A venir :

Dimanche 24 septembre 2023 :

REPAS DU RECROTZON avec animation, salle communale de Noréaz, dès 11h00.

Renseignements et réservations :
T 079 564 46 85

Jusqu'au 31 juillet 2023 :

Inscription à l'ECOLE DE MUSIQUE, dès 7 ans, instruments de cuivre ou percussion.

Renseignements : T 079 891 83 11

Mardi 15 août 2023 :

FÊTE DE LA MI-AOÛT,
cabane du Bois-Gentil à Prez

Samedi 9 décembre 2023 :

CONCERT DE L'AVENT,
salle communale de Prez, 20h00

Les Corsereines



A venir :

Week-end 17-18 juin :

sortie dans le Piémont, Italie

Mercredi 6 septembre à 18h00 :

marche + poulets à Posat

Mercredis 8 et 15 novembre à 19h00 :

atelier papier à découper, salle paroissiale

Société de Jeunesse Corserey



A venir

Week-end 16-17 septembre :

Fête du vin cuit

Samedi 21 octobre :

Fête des anciens/fête du local

2^{ème} édition

La Fête du vin cuit à Corserey

Venez découvrir notre fabrication de vin cuit dans 2 grands chaudrons !

16 et 17 septembre 2023
Haut du village

Le samedi :

Cantine, snack, bar et animation !
Place de fête : 08.00 à 03.00
Snack : 11.00 à 13.30 / 18.00 à 21.00

Le dimanche :

Place de fête : 08.00 - 16.00

Brunch sur inscriptions (079 157 12 22)
Merci de rendre réponse avant le 20 août.

Prix : Enfant 04-16 ans : 15.-
Adulte : 25.-
De 09.00 à 14.00

Organisé par la jeunesse de Corserey
et les Amis du vin cuit

MARCHÉ VILLAGEOIS

On se serait cru à Aix-en-Provence ou à Brignoles, ambiance colorée, soleil radieux et températures estivales ! Les cieux avaient exaucé les autorités communales de Prez, en leur offrant des conditions idéales pour ce premier Marché villageois.

Une quarantaine de commerçants et d'artisans ont répondu à l'appel ; leurs stands étaient joliment alignés sur la place de stationnement derrière le bâtiment de l'administration communale, tandis que les enseignes de restauration se trouvaient sur la place de l'entrée du bâtiment. Le Chœur mixte de Prez-vers-Noréaz et la fanfare La Cigonia ont

animé l'apéritif, Marie-José Briner a égayé les lieux de sa voix et de son clavier, ajoutant une touche musicale à l'atmosphère détendue et sympathique du jour.

Bravo pour cette initiative, qui a offert à la population une belle occasion de se rencontrer, de fraterniser, de passer, simplement, un bon moment ensemble. Un grand merci au Conseil communal et à tout le personnel administratif et technique pour leur engagement et leur travail, grâce auquel ce projet a pu se concrétiser.

Et si c'était le premier Marché villageois d'une longue série ?





Bibliothèque régionale d'Avry

Horaires

Mardi 15h-18h
Mercredi 15h-19h30
Jeudi 15h-18h
Vendredi 15h-18h
Samedi 9h-12h

8 documents
pour un prêt
de 1 mois

Prix

Jusqu'à 16 ans :
gratuit
Apprentis/étudiants :
15.-
Adultes :
30.-

plus de
23'000
documents

Romans
Large
vision

Animations

gratuites

Né pour lire
Heures du conte
Ateliers philo
ExplorActifs

...

Été 2023

du 10 au 23 juillet
Samedi 9h-12h
Mercredi 15h-19h30

Fermeture estivale
du 24 juillet au 15 août

dès le 16 août
reprise de l'horaire habituel

Bibliothèque régionale d'Avry
CO Sarine-Ouest
Route de Matran 24
1754 Avry-sur-Matran
biblioavry@bluewin.ch
026 470 21 42

bra.avry.ch



Nouveau site web

Avec de nouvelles fonctionnalités :

- Guide pratique de la bibliothèque
- Pré-inscription en ligne
- Calendrier des événements
- Inscription aux animations
- Coin des profs



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Le grand retour du bois

matière noble, locale et durable

Notre empreinte écologique est toujours plus marquée, il est temps de revenir aux fondamentaux et de redonner sa place au bois dans notre quotidien en phase de décarbonisation.

Par sa texture chaleureuse, sa création d'ambiance incomparable, le bois nous reconnecte avec notre environnement naturel. Ce matériau indigène qui pousse chaque jour sous nos fenêtres est encore largement sous-exploité. L'accroissement annuel des forêts fribourgeoises dépasse le demi-million de m³. Nous en exploitons chaque année environ 260'000 m³. En soustrayant les forêts improductives situées dans des secteurs inaccessibles ou escarpés, un peu moins de 100'000 m³ sont annuellement encore disponibles.

La mise en œuvre du bois amène une véritable plus-value régionale. Elle fournit du travail aux équipes forestières, puis à nos scieurs et pour terminer à de nombreux artisans menuisiers, ébénistes et j'en passe. Cette matière première transformée in situ est une véritable mine d'or locale. Cette constatation est encore plus flagrante lorsqu'on analyse les chiffres pour la production de bois-énergie. Le tableau ci-dessous résume bien le bilan financier pour une région. La valeur ajoutée est énorme. Tous ces flux financiers engendrent des places de travail locales, nourrissent des familles mais aussi génèrent des impôts pour nos institutions publiques. Ces dernières années et avec ce réflexe d'économie de proximité, plusieurs bâtiments notamment des écoles ont été construits ou sont en cours de construction en bois local dans le canton. Effort remarquable à pérenniser !

Capital investi et création de valeur



	Bois	Mazout	Gaz
Total	100.-	100.-	100.-
Région	50.-	16.-	14.-
Suisse	45.-	25.-	12.-
Etranger	5.-	59.-	74.-

Source : Energie-bois Suisse

Les énergies fossiles provoquent des dommages écologiques démesurés que ce soit par l'extraction, le raffinage ou encore le transport, à l'inverse le matériau bois est sobre et écologique. Il est malheureusement évident qu'en exploitant la totalité du potentiel bois encore disponible en Suisse, sous forme de matériau ou d'énergie, il ne pourra subvenir à l'ensemble de nos besoins.

Cependant, il est de notre devoir de tout mettre en œuvre afin d'exploiter l'entier de ce potentiel qui sommeille dans nos forêts. C'est une contribution de plus dans l'optique de réduire notre empreinte écologique en valorisant un matériau naturel au bilan carbone neutre.



Ecole de Marly en construction avec du bois local

De la forêt jusqu'au produit fini, l'ensemble des sous-produits est utilisé. Les billes de mauvaise qualité et une partie des branchages sont transformées en copeaux de bois pour alimenter les chauffages à distance. La sciure issue de la fabrication de poutres ou planches est utilisée à la production de pellets pour les chauffages. L'écorce des troncs livrés en scierie alimentent les fours de séchage des produits du sciage et des chauffages à distance.

Il faut toutefois être raisonnable et ne pas tomber dans l'autre extrême en voulant absolument exploiter jusqu'à la dernière brindille. Cette pratique encore courante jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle lorsqu'on se chauffait principalement avec des poêles domestiques n'est plus d'actualité. Une proportion d'arbres secs sur pied et de bois mort en forêt est indispensable au bon fonctionnement de notre écosystème. Cela permet de favoriser notamment une quantité d'insectes et de champignons gages d'une grande biodiversité et résilience du milieu. Contrairement à certaines croyances, ces bois en état de décomposition ne propagent aucune maladie.

Le clic utile

<https://www.holz-bois-legno.ch/fr>

Hauterive, février 2023

Frédéric Schneider

Ing. forestier du 1^{er} arrondissement
Service des forêts et de la nature

NOUVEAUX HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023

A partir du 1^{er} janvier 2023, l'administration communale est ouverte selon les horaires suivants :

Lundi	fermé	15h00-19h00
Mardi	fermé	13h30-17h00
Mercredi	fermé	fermé
Jeudi	8h30-11h30	13h30-17h00
Vendredi	fermé	fermé

En dehors de ces heures, il est possible de prendre rendez-vous pour une demande urgente.

Les veilles de fête, l'administration est fermée une heure plus tôt.

FERMETURE ESTIVALE de l'administration communale

L'administration sera fermée du vendredi 21 juillet 2023 au dimanche 13 août 2023 inclus.

Les courriers et courriels, y compris les demandes de cartes journalières CFF, ainsi que les dossiers et projets de constructions reçus durant cette période, seront traités **à partir du lundi 14 août 2023.**

Pour les urgences d'ordre technique (ruptures de conduites d'eau, débordements de ruisseaux, chutes d'arbres et présences de cadavres d'animaux sur la route communale), vous pouvez contacter le 074 029 12 41, en procédant comme suit :

- par téléphone : après le message automatique de la centrale d'alarme, veuillez taper votre numéro de téléphone suivi du signe #, un collaborateur de la commune vous recontactera dans les plus brefs délais.
- par sms : indiquez la nature de l'urgence et le numéro de téléphone à contacter.

En cas d'inondation, contactez directement les pompiers au 118.

Déchetteries communales Horaires d'ouverture

Corserey

Toute l'année

Mercredi 18h30-20h00
Samedi 08h00-10h30

Noréaz

De décembre à février

Mercredi 16h30-18h30
Samedi 09h00-11h30

De mars à novembre

Mercredi 16h30-18h30
Samedi 09h00-11h30 / 13h00-15h00

Prez-vers-Noréaz

Horaire d'hiver

Lundi 10h00-11h30
Jeudi 16h00-17h00
Samedi 09h00-11h30

Horaire d'été

Lundi 10h00-11h30
Jeudi 18h00-19h00
Samedi 09h00-11h30



FERMETURE ESTIVALE des déchetteries communales

La déchetterie de Prez-vers-Noréaz sera fermée les :

- **lundi 31 juillet 2023**
- **lundi 14 août 2023**



EVÉNEMENTS À VENIR ANNONCÉS

(JUIN 2023 – NOVEMBRE 2023)

Calendrier des événements politiques

LUNDI
31 / 07

Fête nationale de la commune
Terrain de foot de Prez-vers-Noréaz

SAMEDI
7 / 10

Rencontre avec les villageois
Prez-vers-Noréaz

JEUDI
12 / 10

Séance du Conseil général

SAMEDI
14 / 10

Rencontre avec les villageois
Corserey

SAMEDI
4 / 11

Rencontre avec les villageois
Noréaz

MERCREDI
8 / 11

Atelier participatif pour Seniors,
14h00-16h00
Corserey

MARDI
5 / 12

Séance du Conseil général

Calendrier des sociétés villageoises

WEEK-END
17-18 / 06

Sortie dans le Piémont
Les Corsereines

MARDI
15 / 08

Fête de la Mi-Août cabane du Bois-Gentil
la Cigonia

MERCREDI
6 / 09

Marche et poulets à Posat
Les Corsereines

WEEK-END
16-17 / 09

Fête du vin cuit
Jeunesse Corserey

DIMANCHE
24 / 09

Repas du Recrotzon
Noréaz, la Cigonia

SAMEDI
21 / 10

Fête des anciens / fête du local
Jeunesse Corserey

MERCREDIS
8 ET 15 / 11

Ateliers de papier à découper
Les Corsereines

DIMANCHE
26 / 11

Loto des enfants
Ludothèque les Grelets

SAMEDI
2 / 12

Concerts de la St-Nicolas
la Chanson de Corserey

SAMEDI
9 / 12

Concert de l'Avent
Prez-vers-Noréaz
la Cigonia



La BCF reste
ouverte et
proche de vous



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert